

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition par « Dufry International AG », « Takeaway.com Central Core BV » et « Gharage Ventures GmbH » du contrôle conjoint de « Duffle Travel Retail Platform GmbH »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi n° 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence, tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **Acquéreurs :**
 - « Dufry International AG » ;
 - « Takeaway.com Central Core BV »;
 - « Gharage Ventures GmbH ».
- **Cible :** « Duffle Travel Retail Platform GmbH ».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle conjoint.

Secteurs économiques concernés

- Vente en ligne des produits détaxés et leur livraison dans les points de voyage.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 12 février 2024.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu une notification relative à la prise du contrôle conjoint de la société « Duffle Travel Retail Platform GmbH » par les sociétés « Gharage Ventures GmbH » (GH), « Dufry International » (Dufry) et « Takeaway.com Central Core BV » (JET).

GH, une société à responsabilité limitée de droit Allemand, exploite et fournit des boutiques hors taxes dans les aéroports, les ports maritimes et les postes-frontières à travers le monde.

Dufry, une société anonyme de droit suisse, est un détaillant mondial qui vend une gamme de produits dans des concessions de vente au détail de produits de voyage, comprenant des vêtements, appareils électroniques, bijoux et montres, du tabac, de la littérature, des jouets pour enfants, de la nourriture fine et des confiseries à consommer en dehors du point de vente. Dufry est également un fournisseur mondial de services de restauration pour les voyageurs.

JET, une société à responsabilité limitée de droit néerlandais, est un marchand de livraison de nourriture en ligne qui met en relation les consommateurs avec des restaurants et d'autres partenaires par l'intermédiaire de ses plateformes.

Fait à Rabat le 01 février 2024